



Droit indivis. le co propriétaire ne paie plus sa partie d'emprunt

Par arielle

nous sommes co propriétaires d'un bien immobilier qui fait toujours l'objet d'un remboursement d'emprunt bancaire = 1090?/mois.

mon "ex"= l'autre propriétaire est parti en juillet 2010.

je suis restée vivre sur les lieux.

or, depuis le mois de janvier 2012, il me réclame un "loyer" de 400? environ. Ne pouvant me permettre financièrement de régler cette somme + 535? de remboursement d'emprunt (moitié échéance d'emprunt), j'ai été obligée de partir. Or ce co-emprunteur ne paie plus sa moitié d'échéance d'emprunt à la banque depuis janvier 2012. Que puis je faire pour me protéger?

Ps: ce bien est mis en vente depuis décembre 2011.